MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

Ouagadougou, le 18 JUIN 2021

N° 21-00644 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de deux (02) élèves Assistants en Cinéma et Audiovisuel, session 2021.**

Ce sont :

ASSISTANTS EN CINEMA ET AUDIOVISUEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	NANA CORENTHIEN	343538U	2103_1416_2203_3709	31/12/90
2°	MARE PINGDWENDE PARFAITE	348105C	2116_1316_2213_0092	12/09/94
3°	COMPAORE ABEL ISSAKA	303772P	1026_1263_4913_3746	20/09/89
4°	TIEMTORE SAIDOU	203269D	2610_7459_9408_4986	14/03/79
5°	OUEDRAOGO MAHAMOUDOU	216660A	2610_0613_8105_1625	22/11/80

Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme(MCAT).

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon